

Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne — UPEC
Faculté de sciences économiques et de gestion — FSEG
Département d'économie

Parcours aménagé de la Licence d'Économie et Gestion

Livret de l'étudiant

Présentation et organisation des enseignements
Année universitaire 2020-2021

Responsable pédagogique :
Julien L'Hostis (julien.lhostis@u-pec.fr)

Assistante pédagogique :
Bouchra Tlili (bouchra.tlili@u-pec.fr)

La faculté de sciences économiques et de gestion

La faculté de sciences économiques et de gestion (FSEG) est une composante de l'université Paris-Est Créteil dont les missions sont d'organiser les activités d'enseignement et de recherche qui se rapportent à l'économie et/ou à la gestion. Dans la plupart des universités, les composantes sont appelées « *Unité de formation et de recherche* » (UFR) et sont dirigées par un *directeur*. À l'Upec, les composantes sont appelées « *faculté* » et sont dirigées par un directeur qui peut être appelé soit *doyen* soit *directeur*. Le directeur de la FSEG est Emmanuel Polonowski.

La FSEG est elle-même composée de deux départements

1. l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Gustave Eiffel ;
2. le Département d'économie.

L'IAE porte principalement les masters qui se rapportent à la gestion ; le Département d'économie, à l'économie. En outre, la plupart des enseignants-chercheurs de la FSEG appartiennent à l'un des deux centres de recherche suivants

1. l'Institut de recherche en gestion (IRG),
2. l'Équipe de recherche sur l'utilisation des données individuelles en lien avec la théorie économique (Érudite).

Ces deux centres de recherche sont communs à l'Upec et à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (Upem). L'IRG est dirigée par Emmanuelle Dubocage et l'Érudite par Thomas Barnay.

Licence Économie et Gestion

Une *seule* licence, une *seule* mention, mais une spécialisation progressive qui débouche sur un parcours en 3e année soit vers l'Économie soit vers la Gestion.

Les parcours sélectifs de la licence, en 3e année, sont au nombre de cinq

1. **Banque et finance** au département d'économie ;
2. **Comptabilité, contrôle et audit** à l'IAE Gustave Eiffel ;
3. **Économie et traitement de l'information** au département d'économie ;
4. **Gestion des entreprises** à l'IAE Gustave Eiffel ;
5. **International Economics and Management** (cours en anglais) au département d'économie.

Le dernier parcours de 3e année, **Expertise économique et financière**, n'est pas sélectif.

Le parcours **Passerelle Paces-CPGE** est un parcours spécial qui n'existe qu'en 2e année de licence : il permet d'accueillir des étudiants qui ont validé une 1e année d'études supérieures mais qui veulent se réorienter en licence *Économie et Gestion*.

Par ailleurs, un parcours particulier en 1^e et 2^e année, **Plus** pour « parcours de licence universitaire supérieur », est proposé aux étudiants les plus motivés. Ce programme a pour but de

- Compléter la formation des étudiants par l'acquisition de compétences supplémentaires, essentiellement la capacité de s'exprimer facilement à l'oral et de travailler en groupe ;
- Aider les étudiants à préparer le concours, en fin de 2^e année, pour entrer dans les cinq parcours sélectifs de la licence.

Les pré-requis de la licence Économie et Gestion

La licence *Économie et Gestion* est un diplôme sanctionnant un niveau de formation reconnu sur le marché du travail, même si la plupart des licences préparent essentiellement à l'entrée en master en vue d'obtenir un niveau de formation Bac + 5. Ce niveau Bac + 5 permet d'accéder à des emplois qualifiés qui exigent des savoir-faire spécifiques approfondis, ainsi que des aptitudes et des compétences telles que rigueur, autonomie, aptitude à la prise de décision et à la synthèse analytique, ouverture d'esprit, management d'équipe, etc. Une sortie d'études vers l'emploi est néanmoins possible au niveau Bac + 3 (licence).

Les attendus pour cette licence ont été fixés au niveau national par la Conférence des facultés de sciences économiques et de gestion comme suit.

- **Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion**

Les enseignements d'économie et de gestion font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel**

Les enseignements d'économie et de gestion requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Les métiers de l'économie et de la gestion impliquent en outre fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue.

- **Disposer d'une culture générale**

La réflexion en économie et en gestion se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable**

En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs.

- **Disposer de compétences en langue anglaise**

Nombreux sont les secteurs en économie et gestion où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais. Des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

Les étudiants qui ne présentent pas un parcours scolaire attestant la maîtrise suffisante de ces attendus ont été orientés vers un parcours aménagé de la licence en quatre années (correspondant aux « Oui-Si » de parcoursup) leur permettant de consolider leurs acquis, de combler leurs lacunes et de rattraper progressivement, à condition d'un fort investissement en travail, le niveau des autres étudiants. Le programme de ces étudiants, leurs matières, les règles de progression sont détaillés ce livret.

Taux de réussite en L1

*Par le biais de Parcoursup, l'inscription en Licence Économie et Gestion est ouverte à tout titulaire d'un bac. Cependant le taux de réussite global à la L1 n'est qu'un peu plus de la moitié des inscrits. L'attention des étudiants est notamment attirée sur le fait que chaque année, **AUCUN** Bac pro ou presque, et peu de bacs **STMG** et **STI** valident leur année.*

Les compétences visées par la licence *Économie et Gestion*

Tous les étudiants, qu'ils soient en *Économie* ou en *Gestion*, doivent faire preuve de compétences similaires : une capacité à traiter, de manière autonome et critique, les informations disponibles dans le champ de l'économie et de la gestion, en mobilisant approche analytique et approche synthétique.

Pour la voie *Économie*, l'accent est mis sur la compréhension des raisonnements de l'analyse économique et les connaissances économiques et sociales. Cette voie débouche sur les masters portés par le département d'économie qui conduisent à se préparer à des métiers de la banque, de la finance, de l'analyse, de l'expertise internationale (en anglais), de l'immobilier ou de l'économie de la santé. L'orientation vers le parcours « *Économie et traitement de l'information* » demande en plus une maîtrise des mathématiques fondamentales, de l'informatique, des probabilités et des statistiques, en lien avec le traitement de l'information en économie et en gestion. Ce parcours débouche sur des masters de *Data Sciences*, utilisant l'analyse et le traitement de données pour travailler dans de grandes entreprises privés, des organismes publics, collectivités locales, agences de santé, etc.

La voie *Gestion* débouche sur deux parcours principaux : le parcours *Gestion des entreprises* proprement dit permet d'acquérir une maîtrise des fonctions de gestion des entreprises industrielles et commerciales. Le parcours *Comptabilité, Contrôle, Audit* permet d'acquérir des compétences techniques dans les domaines de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance.

Les parcours de gestion sont offerts, à partir de la 3^e année, en formation initiale et en apprentissage. Il en va de même pour les secondes années de la plupart des masters du département d'économie. Cette voie de l'apprentissage est une voie exigeante, permettant d'acquérir une formation de même niveau que les licences et masters traditionnels, en ajoutant une expérience professionnelle fortement appréciée des employeurs... et un salaire qui pour être modique, est apprécié des étudiants.

Les débouchés professionnels de la licence *Économie et Gestion*

La Licence *Économie et Gestion* est une formation préparant à l'entrée dans différents masters et les débouchés professionnels sont donc ceux des masters poursuivis. Ce niveau permet d'accéder à des emplois hautement qualifiés. Cependant, une entrée directe dans la vie professionnelle au niveau Bac + 3 dans les métiers d'encadrement moyen dans les entreprises, les administrations ou les associations est possible, de même que la préparation de nombreux concours administratifs.

Les poursuites d'études après la licence **Économie et Gestion**

La 1^e année est une année de formation aux fondamentaux de l'économie et de la gestion, d'acquisition des outils nécessaires et d'accueil et d'intégration des étudiants. La 2^e année est une année où l'étudiant peut mûrir son projet professionnel et préparer l'entrée dans l'un des parcours sélectifs de la licence, en 3^e année :

1. **Banque et finance** au département d'économie ;
2. **Comptabilité, contrôle et audit** à l'IAE Gustave Eiffel ;
3. **Économie et traitement de l'information** au département d'économie ;
4. **Gestion des entreprises** à l'IAE Gustave Eiffel ;
5. **International Economics and Management** (cours en anglais) au département d'économie.

L'étudiant peut aussi poursuivre dans le parcours **Expertise économique et financière**, parcours non sélectif.

Les étudiants diplômés des différents parcours de la licence *Économie et Gestion* s'inscrivent très majoritairement dans une perspective de poursuite d'études et intègrent ainsi un master, au sein de l'Université Paris-Est Créteil ou d'un autre établissement. Au Département d'économie, les masters relèvent des domaines suivants :

1. Économie appliquée ;
2. Économie internationale ;
3. Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ;
4. Monnaie, banque, finance et assurance.

À l'IAE Gustave Eiffel, les masters relèvent des domaines suivants :

1. Comptabilité – contrôle – audit ;
2. Contrôle de gestion et audit organisationnel ;
3. Entrepreneuriat et management de projets ;
4. Finance ;
5. Gestion de patrimoine ;
6. Gestion de production, logistique, achats ;
7. Gestion des ressources humaines ;
8. Management sectoriel ;
9. Management ;
10. Marketing, vente.

Tous ces masters sont sélectifs.

Le parcours aménagé de la licence d'économie en 4 ans

S'inscrivant dans les possibilités ouvertes par la nouvelle loi d'orientation, la FSEG a ouvert un parcours adapté pour les étudiants de L1. Ce parcours fait suite à plusieurs expériences de mise à niveau ou de parcours de réorientation pour les étudiants repérés précocement comme ne répondant pas aux attendus de celle-ci. Ces aspects sont développés et matérialisés par la création de ce parcours.

Les étudiants acceptés "*à condition de suivre une mise à niveau*" (selon les termes de la loi) sont inscrits comme étudiants de L1, mais leurs enseignements les deux premières années s'étalent sur trois ans. Ils sont totalement séparés des étudiants de L1 la première année, bénéficient d'un encadrement renforcé, et d'enseignements spécifiques de consolidation de leurs acquis et de mise à niveau pour pallier leurs manques. Ils sont mélangés aux autres étudiants dont plus rien ne les distingue ensuite, à part un programme étalé ou allégé qui leur permettra de rattraper progressivement le rythme des autres.

Ils consacrent entièrement leur premier semestre à une mise à niveau et un bilan de compétences, mené avec l'aide du SCUIO. Là encore, la FSEG ne part pas de rien, et l'expérience d'un travail avec le SCUIO a été menée lors de précédentes tentatives. Des ECTS peuvent être gagnés dès ce premier semestre de mise à niveau. Ainsi, même si l'étudiant désirait se réorienter après ce premier contact avec nos études d'économie et de gestion, les crédits gagnés sont suffisamment généraux pour être transférables.

La maquette de cette année du parcours aménagé est décrite ci-dessous.

Le parcours permet d'acquérir les fondamentaux de la licence à un rythme allégé en 1^{ère} année pour rattraper le rythme des autres étudiants à la fin de cette première année. Celle-ci permettant aux étudiants, s'ils devaient nous quitter au terme de l'année, de valider des ECTS transférables.

<p>A l'issue de cette première année en parcours aménagé, les étudiants, s'ils valident l'année, peuvent intégrer la L1 d'économie-gestion ou se réorienter.</p>

Règles de progression et poursuite du parcours :

Le passage de cette première année du parcours aménagé à la suivante est conditionné au fait d'avoir obtenu **la moyenne générale** en fonction des coefficients de la maquette ci-dessous. Les règles de compensation habituelle s'appliquent, ainsi que le droit à une seconde session.

Les ECTS acquis sont acquis **définitivement**. L'étudiant qui n'aurait pas la moyenne générale ne sera pas autorisé à redoubler dans le parcours.

Ce n'est qu'une fois en deuxième année, que l'étudiant sera intégré aux autres étudiants de L1. Les règles de progression seront alors identiques à celles des autres étudiants (moyenne, passages conditionnels, etc.).

Maquette et contenu de la première année

Les enseignements sont organisés par **semestre** : **premier semestre** et **second semestre**.
 Dans les **semestres**, les enseignements sont organisés par **Unité d'enseignement (UE)**.

Parcours aménagé de la licence d'économie et gestion - année universitaire 2020-2021

	Matières	Type	CM/TD	Nb Groupe	Nb heure / groupe	Enseignant	COEFF.	ECTS
SEMESTRE 1	Méthodologie universitaire et outils informatiques	obl.	TD	1	36	Zakia HIDOUCHE	6	2
	Economie et gestion	obl.	CM	1	24	Julien L'HOSTIS	5	
	Mathématiques	obl.	TD	1	48	Azzedine AL FAIDY	6	
	Anglais	obl.	TD	1	24	Joëlle HAREL	3	
	Anglais (laboratoire)	obl.	TD	2	12	Khaled LABIDI	1	
	Projet professionnel	obl.	TD	1	24	Mylène URBINO	3	
	UE découverte	obl.	TD			autre composante de l'UPEC	3	3
SEMESTRE 2	Introduction à la gestion	obl.	CM	1	24	Julien L'HOSTIS	3	2
	Introduction à l'économie contemporaine	obl.	CM	1	24	François LEGENDRE	3	3
	Mathématiques	obl.	TD	1	24	Azzedine AL FAIDY	3	
	Statistiques descriptives univariées et Excel	obl.	TD	1	30	Christophe LOUSSOUARN	3	3
	Discovering Economics and Business - I	obl.	TD	1	24	Joëlle HAREL	3	2
	Discovering Economics and Business - I (laboratoire)	obl.	TD	2	12	Khaled LABIDI	1	
	Méthodologie de l'expression écrite	obl.	TD	1	24	Zakia HIDOUCHE	4	2
	Contrat de validation d'une expérience	obl.	TD	1	20	Z. HIDOUCHE et J. L'HOSTIS	5	
	Introduction à la microéconomie	obl.	TD	1	20	Mahmoud GANNOUN	2	3

Premier semestre :

1. Méthodologie universitaire et outils informatique : 36h, 2 ECTS

Responsable : Zakia HIDOUCHE

Programme : méthodologie de L1, avec davantage de progressivité et d'exercices. Le cours est organisé autour de 12 séances dont une est réalisée par le personnel de la bibliothèque de la FSEG. Cette séance introduit à la recherche documentaire dans le cadre de la bibliothèque de la faculté et s'intègre pleinement dans ce cours. Les 11 autres séances, prises en charge par l'enseignant(e), seront l'occasion de développer des compétences méthodologiques et numériques.

Les débouchés de la licence d'économie seront exposés dans ce cadre, avec leurs possibilités, mais aussi leurs exigences et les voies alternatives. Si le projet professionnel proprement dit est traité à part, le suivi des stages sera effectué dans le cadre de la matière.

2. Bilan de compétences et projet professionnel : 24h, sans ECTS

Responsable : Mylène URBINO (SCUIO)

Un travail sera fait avec le SCUIO : bilan de compétences, réflexion sur un projet d'études qui débouche sur un projet professionnel, présentation des différentes voies d'orientation, des métiers et des formations qui y conduisent. Le programme élaboré par le SCUIO laissera de la place pour des recherches personnelles et des entretiens individuels compléteront les présentations en groupe.

3. Introduction à l'économie et Gestion : 24h, pas ECTS

Responsable : Julien L'HOSTIS

Il s'agit de donner une première culture d'économie, avec une approche concrète et inductive. Les phénomènes économiques et la vie des affaires, le vocabulaire, les premiers concepts, l'amorce du raisonnement seront explicités dans une démarche descriptive suivant le cycle économique, une démarche proche de l'enseignement donné en BTS, de telle sorte que les étudiants puissent aborder sans problèmes l'économie universitaire l'année suivante.

4. Mathématiques : 48h pas d'ECTS

Responsable : Azzedine AL FAIDY

Le programme est une préparation à aux enseignements de la L1. L'expérience menée auparavant a montré que les étudiants manquaient souvent des bases supposées acquises (nos "attendus") pour aborder ce programme. La démarche reprend donc de façon progressive le programme de terminale S pour consolider les bases nécessaires, indispensables pour aborder le programme de L1, en s'adaptant au niveau de chacun.

5. Anglais et Labo : 24h + 12h, pas d'ECTS

Responsable : Joëlle HAREL et Khaled LABIDI

Programme : comme en mathématiques, le programme reprend les bases de l'anglais du niveau d'une terminale ES, en insistant sur la grammaire plus que le vocabulaire, qui sera acquis par la suite, ou l'expression, qui est développée en labo.

6. UE d'ouverture (anciennement Option Transversale) : 20h, 3 ECTS

Responsable : Bureau des options transversales (campus centre)

L'UPEC a décidé que tous les étudiants, quel que soit leur cursus, doivent obligatoirement choisir une option dans une autre UFR au cours de leurs trois années de licence. Cette option permet de découvrir d'autres domaines, par curiosité ou pour tester une éventuelle réorientation, d'approfondir ses connaissances dans un domaine particulier, mais aussi de faire du théâtre, du sport, des langues étrangères, etc. Elle est laissée au libre choix de l'étudiant et valorisée 3 ECTS.

L'inscription se fait entre le 5 octobre et le 16 octobre 2020 sur e-campus. Vous devez vérifier que l'horaire de l'option est compatible avec votre planning sur ADE.

Cette UE n'étant pas gérée par le département d'économie, pour toutes questions relatives à cette matière vous devez vous adresser au bureau des options transversales (campus centre) ou par mail à ue.ouverture@u-pec.fr

Lien vers le page internet de l'UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture>

Second semestre :

1. Introduction à la Gestion : 24h en amphithéâtre, 12 séances de 2h, 2 ECTS

Responsable : Julien L'HOSTIS

Le programme est identique à celui qu'auront fait les L1 au premier semestre et sera validé 2 ECTS. N'exigeant ni prérequis ni formalisation, il permet d'approcher les premières théories de l'entreprise et de découvrir ce qui constituera une partie du domaine de ces étudiants, la gestion. L'étudiant aura ses premiers cours magistraux en amphithéâtre, mais dans la mesure où le parcours ne regroupe pas plus de 100 étudiants, ceux-ci restent encore à taille humaine et permettent un dialogue avec l'enseignant. Facteur de proximité supplémentaire, cet enseignant connaîtra déjà les étudiants puisqu'il les aura suivis en TD au premier semestre dans le cadre de la matière "introduction à l'économie et la gestion".

2. Introduction à l'Économie contemporaine : 24h en amphithéâtre, 12 séances de 2h, 3 ECTS

Responsable : François LEGENDRE

Là encore, le programme est identique à celui qu'auront fait les L1 au premier semestre et sera validé 3 ECTS. N'exigeant lui non plus ni prérequis ni formalisation, il permet d'approcher les premières notions de base d'économie, de découvrir les grands chiffres de l'économie, les relations fondamentales, les acteurs, et les bases de nos raisonnements. Les cours se dérouleront également en amphithéâtre, mais là encore à taille humaine. Et les enseignants là aussi connaissent déjà les étudiants qu'ils ont suivis en TD au premier semestre.

3. Mathématiques : 24h pas d'ECTS

Responsable : Azzedine AL FAIDY

Le programme, toujours sous la direction de M Olivier Ferrier, responsable des enseignements de mathématiques en L1 d'économie continue la préparation aux enseignements de L1. Le second semestre complète les notions du premier en laissant une part plus importante aux exercices, tout en commençant à préparer les étudiants au programme de L1.

4. Statistiques descriptives univariées et Excel : 24h en TD, 12 séances de 2h, 3 ECTS

Responsable : Christophe LOUSSOUARN

Programme identique à celui qu'auront fait les L1 au premier semestre, validé 3 ECTS. N'exigeant pas le même niveau de formalisation que les mathématiques, il a semblé plus accessible aux étudiants. De plus, même l'étudiant qui désirerait se réorienter à la fin de l'année, n'aurait perdu ni son temps ni ses crédits, puisqu'on trouve des statistiques dans la plupart des cursus. Le programme est standard, il s'agit des statistiques à un caractère et établit les modes de représentation (histogrammes, diagrammes circulaires "camemberts"...), les valeurs centrales (mode, moyenne, médiane et les indicateurs de dispersion (écart-type). La maîtrise des outils informatiques acquise au S1 permet de traiter ce programme sous Excel.

5. Discovering Economics and Business – English I : 36h en TD, 12 séances de 3h, 3 ECTS

Responsable : Joëlle HAREL et Khaled LABIDI

L'étudiant, ayant révisé et consolidé ses bases grammaticales au premier semestre, peut aborder l'étude de l'anglais de l'économie et des affaires. Le programme de la matière étant semblable à celui des étudiants de L1, la matière sera valorisée 3 ECTS.

6. Méthodologie de l'expression écrite : 24h, 12 séances de 2h, 3 ECTS

Responsable : Zakia HIDOUCHE

Programme : comme au S1, il est calé sur la méthodologie de L1, mais comprend deux fois plus d'heures. Outre un travail d'enquête et d'exposé semblable à celui demandé en tronc commun, ces heures permettent d'approfondir l'expression, le niveau de français par le biais du logiciel Voltaire (niveau exigé), de s'initier à la recherche documentaire sous la direction des responsables de la bibliothèque universitaire.

7. Contrat de validation d'une expérience : 20h, 3 ECTS

Responsable : Julien L'HOSTIS et Zakia HIDOUCHE

Les étudiants devront effectuer un stage de découverte de l'entreprise de 4 semaines, entre la fin des cours (vacances de Noël) et le 1^{er} février. Ce stage doit permettre, outre une première expérience pour qui n'en a pas, de découvrir un métier ou un secteur susceptible d'attirer l'étudiant et d'orienter son projet d'études. Celui qui envisage de travailler en comptabilité, que ce soit par le biais des études très sélectives du master de comptabilité de l'IAE ou d'une réorientation en BTS, doit d'abord se familiariser avec le secteur et vérifier que celui-ci l'intéresse. Il en va de même pour le marketing, la logistique, l'immobilier ou la banque. Ce stage fera l'objet d'un compte rendu écrit avec un mémoire d'une vingtaine de pages et un exposé sous forme de power point de 10 à 15 mn au cours duquel l'étudiant pourra montrer qu'il maîtrise les techniques bureautiques acquises au premier semestre dans la matière. L'étudiant qui travaille déjà plus de 15h par semaine dans une entreprise (autre que familiale, aide à domicile, soutien scolaire, etc.) et souhaite effectuer son étude dans celle-ci pourra demander à le faire. L'équipe enseignante jugera de la pertinence de la démarche afin d'être en mesure éventuellement de l'approuver.

Calendrier du parcours aménagé 2019-2020

<u>Semaine</u>	<u>Date</u>	<u>PA</u>
40	28-sept	Ens.1
41	05-oct	Ens.2
42	12-oct	Ens.3
43	19-oct	Ens.4
44	26-oct	Vacances
45	02-nov	Ens.5
46	09-nov	Ens.6
47	16-nov	Ens.7
48	23-nov	Ens.8
49	30-nov	Ens.9
50	07-déc	Ens.10
51	14-déc	Ens.11
52	21-déc	Vacances
1	28-déc	Vacances
2	04-janv	Stage 1
3	11-janv	Stage 2
4	18-janv	Stage 3
5	25-janv	Stage 4
6	01-févr	Ens.1
7	08-févr	Ens.2
8	15-févr	Vacances
9	22-févr	Ens.3
10	01-mars	Ens.4
11	08-mars	Ens.5
12	15-mars	Ens.6
13	22-mars	Ens.7
14	29-mars	Ens.8
15	05-avr	Ens.9
16	12-avr	Ens.10
17	19-avr	Ens.11
18	26-avr	Ens.12
19	03-mai	Examens 2d sem.
20	10-mai	-
21	17-mai	-
22	24-mai	Jury 1e sess.
23	31-mai	-
24	07-juin	-
25	14-juin	Exam. 2e Sess.
26	21-juin	Exam. 2e Sess.
27	28-juin	-
28	05-juil	Jury 2e sess.

Annexe : vocabulaire et règles universitaires

Chaque système a son vocabulaire et l'étudiant devra se familiariser rapidement avec ces nouvelles appellations.

Absences = Aucune absence n'est de droit, quelle qu'en soit la raison. L'étudiant doit venir à tous les cours et TD. Pour ceux-ci les absences sont contrôlées et un trop grand nombre d'absences QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE conduit à attribuer la note zéro.

Absences pour motifs religieux = Aucune absence n'est de droit sur ce plan non plus. Cependant, une liste de 10 jours de fêtes religieuses (Théophanie orthodoxe, fête de Saint Vartan arménienne, Fête du Vesak (Bouddah), Kippour, Aïd el Fitr...) est publiée par le ministère chaque année et affichée à la FSEG. Ces jours, nous n'organisons pas d'examen et les absences ne sont pas sanctionnées. En dehors de ces jours, pour des raisons évidentes d'organisation et de vie commune, aucune absence ni aucun aménagement horaire d'aucune sorte ne peut être toléré.

CC (Contrôle continu) : Modalité de contrôle des connaissances dans laquelle l'étudiant est jugé sur plusieurs travaux (deux au moins) réalisés dans le cadre de son enseignement. Il peut s'agir de travaux personnels, d'interrogations orales ou écrites, programmées ou à l'improviste, à l'intérieur des plages horaires des travaux dirigés ou non. Le terme de CC (contrôle continu) s'oppose à celui d'examen. Certaines matières sont évaluées uniquement en contrôle continu, d'autres uniquement par un examen, d'autres par une combinaison entre les deux. Dans le parcours aménagé de la L1, tout est évalué en CC.

Compensation : Les matières se compensent à l'intérieur des semestres ou sur l'année. L'étudiant qui a la moyenne globale au semestre, même s'il ne l'a pas dans toutes les matières, acquiert le semestre même si la matière n'est pas validée. De la même façon les semestres se compensent entre eux au sein de la même année : le S1 du parcours se compense avec le S2.

Cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) : les cours magistraux sont dispensés de façon regroupée, les étudiants étant de 30 à 200. S'il n'y a pas de contrôle de présence, pour autant l'assiduité n'est pas facultative mais au contraire fortement recommandée. Les travaux dirigés se déroulent en petits groupes de 25 à 30 étudiants maximum. L'assiduité est obligatoire. L'étudiant doit assister au minimum à quatre cinquièmes des séances dans la matière au cours du même semestre. A défaut, il se verra attribuer la note ZERO (0) au contrôle continu de la matière, quelles que soient ses notes obtenues par ailleurs, et même si la matière n'est validée que par le CC.

DEF = Défaillants, étudiants n'ayant pas passé une matière au moins à la première session. Ils sont alors "défaillants", leur note moyenne n'étant pas calculée et leurs résultats non proclamés. À la seconde session, il est attribué la note zéro à toutes les matières auxquelles l'étudiant ne s'est pas présenté.

Doyen : ancien nom du Directeur de l'UFR (Unité de formation et de Recherche) gardé parfois, par conservatisme, par le Droit et certaines facultés de Sciences Économiques. Celui-ci est un enseignant de l'UFR (ou Faculté ainsi appelée pour les mêmes raisons) élu pour 5 ans par le Conseil, qui administre l'UFR (Faculté), rééligible une fois.

ECTS : European Credit Transfer System. A l'instar d'unités de compte monétaires, il s'agit d'un système d'Unités de compte européennes qui permet l'équivalence des matières validées d'un pays à l'autre. Par extension, ce système de crédits est utilisé pour comptabiliser la pondération des matières. Pour valider un semestre, un étudiant doit acquérir 30 ECTS, 60 pour une année, les crédits de cette année pouvant être acquis au sein de plusieurs pays.

Erasmus : programme international d'échanges (d'après le nom du philosophe humaniste, Erasme) qui permet à l'étudiant de partir, dès la L2 (mais de préférence en L3 ou M1), afin de suivre un semestre ou une année d'études dans une faculté de l'Union Européenne liée par accord à la FSEG et de se voir valider ses ECTS comme s'il les avait acquis en France. Cette possibilité est soumise à l'accord de l'équipe enseignante qui signe un "contrat pédagogique". Se renseigner au service des relations internationales de la FSEG. La possibilité d'échange est étendue à d'autres pays non membres de l'union européenne par le biais d'accords spécifiques (USA, Canada, Corée, Japon, Turquie, Suisse...) Une fois son projet arrêté, en discuter avec le responsable des échanges internationaux, M Duguet.

Examens, contrôles : les modalités de contrôle des connaissances sont précisées pour chaque matière. Un examen est un contrôle écrit ou oral réalisé en dehors des heures de cours selon un calendrier affiché qui vaut convocation. Les examens sont organisés en sessions ; la première session se divise en 2 périodes (janvier et mai) la seconde session, dite session de rattrapage, a lieu en juin. Les contrôles

organisés dans le cadre du contrôle continu ne donnent pas lieu à convocation, mais sont aussi obligatoires que l'assistance aux séances de TD, même s'ils sont organisés en dehors des heures de ceux-ci.

Facultés, UFR, départements : les noms d'UFR (Unité de Formation et de Recherche) et de "Faculté" sont synonymes. La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion a gardé le nom ancien de "Faculté" quand la loi et les autres établissements parlent d'UFR. L'université Paris Est Créteil est organisée en différentes unités (Facultés ou Instituts) qui ont une certaine autonomie (budget, direction). La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion est l'une de ces unités. Elle est administrée par un Conseil d'élus (enseignants, étudiants, personnels administratifs, personnalités extérieures). Le Conseil élit un Doyen (appelé aussi "Directeur de l'UFR"). La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion est structurée en Départements : **Economie et Institut d'Administration des Entreprises (IAE)**.

FSEG : c'est l'acronyme de notre Faculté (Faculté de Sciences Economiques et de Gestion), elle accueille 2700 étudiants, grâce à ses 35 personnels administratifs, 70 enseignants-chercheurs universitaires, et les plus de 400 enseignants vacataires appartenant, dans leur grande majorité au monde de l'entreprise. L'Université est également un lieu de recherche, et la FSEG abrite 2 laboratoires de recherches auxquels participent les enseignants-chercheurs, l'un en sciences de gestion (IRG, Institut de Recherche en Gestion), l'autre en Sciences Économiques (ERUDITE, Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Inter-Temporelles en Économie).

Jury : le jury est composé des enseignants qui interviennent au cours du semestre ou de l'année. Un jury est organisé après les sessions d'examens. C'est lui et lui seul qui fixe les notes définitives. Toute information préalable est donc provisoire, une harmonisation pouvant intervenir au cours du jury. Le jury est souverain et sans appel. Ni les enseignants, ni le Doyen, ni l'administration n'ont le pouvoir de modifier les notes arrêtées par le jury, hormis pour les erreurs dites matérielles (oubli d'une note, note tronquée...). Pour autant les étudiants, comme les enseignants et l'administration, ont des droits et des devoirs. Une "charte des examens" et le règlement du contrôle des connaissances précisent ceux-ci.

Licence : la licence se compose de 6 semestres, de 30 ECTS chacun. Au terme des 6 semestres l'étudiant qui a validé sa Licence a donc acquis 180 crédits, obtient son diplôme et peut postuler à un master.

Master : cycle d'études ouvert après la licence, nom du diplôme délivré. Le cycle dure 4 semestres et deux ans (M1 et M2). Chaque semestre comporte le même nombre de crédits qu'en licence : 30 crédits ECTS par semestre. 60 crédits correspondent au niveau M1 (l'ancienne maîtrise) et 60 de plus au M2 (anciens DEA et DESS). Ainsi il y a donc 300 crédits ECTS à obtenir en tout depuis le bac pour se voir décerner le diplôme de master.

Options : matières obligatoires choisies librement par l'étudiant à partir d'une liste pouvant comprendre deux ou plusieurs possibilités. Pour la cohérence des parcours étudiants, les enseignants peuvent conseiller le choix de certaines matières préférablement à d'autres.

Options, options transversales : les "options" sans autre qualificatif sont des matières offertes par la FSEG. Les "options transversales" sont des matières offertes par d'autres composantes que la FSEG. L'étudiant devra choisir une "option transversale" (3 ECTS) au cours du semestre 4 (en L2).

Parcours : ensemble cohérent d'unités d'enseignements (UE). Ces parcours sont très diversifiés en L3 et sont déterminés par le choix des matières dominantes: il y a 5 parcours regroupés en 3 voies principales, économie, gestion, informatique de gestion.

Redoublement : au terme des deux sessions d'examens, l'étudiant qui n'a pas validé sa première année du parcours aménagé selon les coefficients indiqués sur la maquette doit redoubler son année. Cependant, les matières ou UE acquises le sont définitivement. Une matière à laquelle l'étudiant a obtenu la moyenne ne sera pas repassée l'année suivante, la note étant conservée. *Cette règle reste valable même si l'étudiant désirait améliorer sa note.* Une matière acquise par compensation au sein d'une UE validée ne sera donc pas repassée. Inversement, *toutes les matières non acquises doivent obligatoirement être repassées.* Un étudiant, même ayant obtenu 9,9 l'année précédente dans une matière donnée, devra la repasser, cette note de 9,9 étant alors effacée. S'il n'obtient que 07 ou 08 l'année suivante, c'est cette nouvelle note qui sera prise en compte et non le 09 ou le 9,9 précédent.

Responsables : A chaque niveau, ses responsables enseignants et administratifs. Il y a, sous l'autorité du Doyen et de la Responsable Administrative de la FSEG, un Directeur du Département d'Économie (M LEGENDRE) et une responsable administrative du Département (M Bruno LEMAIRE), sous l'autorité desquels il y a des responsables enseignants et administratifs pour chaque niveau de parcours. Les responsables de la première année de la licence *Économie et Gestion* (Directeur pédagogique) sont François LEGENDRE et Julien L'HOSTIS, assistés sur le plan administratif de Mme Bouchra TLILI. Chaque département de la FSEG est structuré selon le même principe.

Sélection : l'accès à certains parcours est sélectif au niveau L3. C'est le cas de 4 des 5 parcours offerts à ce niveau d'études, notamment pour suivre les parcours *PLUS* de la L3 *Economie*, la L3 *Gestion des entreprises, Finances et Comptabilité*. La poursuite du parcours en *Économie*, parcours *Expertise économique et Financière* est de droit après l'obtention de la L2.

Semestre, année : un "semestre" ne dure en réalité que 4 mois (les espagnols les appellent plus justement des *cuatrimestre*). Chaque semestre est réputé validé lorsque la moyenne pondérée par les coefficients de cette maquette est supérieure à 10. Des crédits peuvent être acquis à raison de 60 ECTS par année, et l'ensemble des trois années (quatre, pour le présent parcours) permet la délivrance de la licence (180 ECTS). Il faut avoir acquis 180 ECTS pour pouvoir postuler au sein d'un master du même domaine de formation : si vous avez obtenu une Licence *Economie et Gestion* à Marseille ou (harmonisation européenne oblige) en Allemagne vous devez pouvoir vous inscrire en M1 du Master de *Sciences Économiques* de l'UPEC. Par contre, 180 crédits ECTS obtenus en *Droit* à l'UPEC ne donnent pas automatiquement la possibilité de s'inscrire en M1 de la FSEG de l'UPEC.

Session de rattrapage (seconde session) : une seconde session d'examen est organisée, généralement au mois de juin. Tous les étudiants qui n'ont pas validé certaines de leurs matières ont le droit à participer à cette seconde session. Les étudiants choisissent les matières qu'ils souhaitent repasser parmi les matières qu'ils n'ont pas validées (que la validation ait été obtenue directement ou par compensation). La meilleure note sera retenue entre la première et la seconde session.

UE : Unité d'enseignements, qui regroupe plusieurs matières (ECUE = Enseignements Constitutifs d'une Unité d'Enseignement) sous une dénomination commune. Un semestre de licence est composé de trois UE. Deux sont communes à tous les étudiants de licence : une UE fondamentale, une UE méthodologique (L1) ou Professionnelle (L2). Une dernière UE détermine le "parcours" de l'étudiant : l'UE dominante.